



## CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE  
DE

SEANCE DU MARDI 13 AVRIL 2021 A 19 H 30

**DEMI-QUARTIER**

**PROCES VERBAL**

HAUTE-SAVOIE

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Sandrine LOMBARD-DONNET, Bertrand MARIN-LAMELLET, Adjoint, Jean-Pierre SOCQUET, Gaspard CHATELLARD Céline GACHET, Roland LIGEON, Muriel MORAND, Pascal BRONDEX, Catherine CABROL, Jérémie MARIN, Marie-Laure GAIDDON.

**EXCUSEES** : Mesdames Catherine MONGET (pouvoir à Madame Marie-Laure GAIDDON), Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET (pouvoir à Madame Marie-Laure GAIDDON).

Monsieur Gaspard CHATELLARD a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal entend Monsieur Fabrice PELLETIER, président de l'office de tourisme de Combloux, concernant le projet de Beauregard, à vocation sociale et culturelle. Afin de donner une vie à ce lieu exceptionnel d'ici la fin des travaux, il a été prévu de réaliser sur le thème de l'art et de la culture dans la nature, un sentier qui sera mis en place jusqu'à Beauregard et qui s'appellera « le sentier du loup ». Le parcours comprendra des sculptures et de la musique. Des animations, concerts, spectacles pourraient être prévus, mais pas dans le chalet pour l'instant.

Le Conseil Municipal :

1°) **VOTE** les taux des taxes locales de l'année 2021 comme suit, après avoir entendu les principes de la réforme, notamment concernant la taxe d'habitation dont la part départementale a été attribuée à la commune :

<i>Taxes</i>	<i>Taux de référence communaux 2021</i>
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	<b>20.78 %</b>
<i>Taxe foncière sur les Propriétés non bâties</i>	<b>40.06 %</b>
<i>Taux d'imposition cotisation foncière des entreprises</i>	<b>19.03 %</b>

2°) **APPROUVE** la convention constitutive d'un groupement de commandes entre Megève, Saint-Gervais, Demi-Quartier et Combloux, afin de missionner un assistant à maîtrise d'ouvrage technique et financier, préalablement à la passation des concessions d'exploitation des domaines skiables ;

3°) **APPROUVE** le rapport annuel 2020 relatif au service d'eau potable ;

4°) **APPROUVE** la convention à passer avec la commune de Combloux pour la prise en charge des travaux qui seront réalisés par ENEDIS pour le raccordement électrique du secteur de Beauregard, à hauteur de de 50 % de la dépense des travaux, soit 21 601.31 € TTC ;

5°) **APPROUVE** les subventions tarifaires qui doivent être versées à la commune de Megève, venant en déduction du tarif facturé aux familles de Demi-Quartier qui ont accès aux services de la petite enfance et jeunesse de Megève ;

6°) **REFUSE** de transférer la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc ;

7°) **DECIDE** de retirer la délibération n° 2021-17 du 28 janvier 2021 relative à la location d'un emplacement sur la portion de chemin rural de Vauvray au Col du Jaillet au niveau de la Fouettaz, en l'abrogeant purement et simplement, suite à un recours gracieux ;

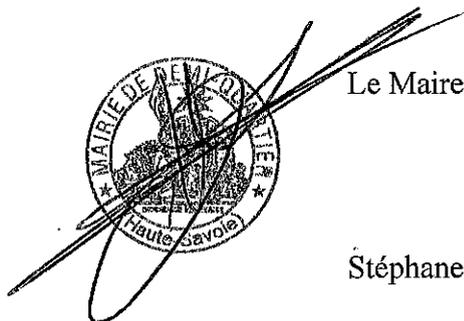
8°) **APPROUVE** l'opération de réalisation de logements en Bail Réel Solidaire sur la parcelle communale A 836 au lieu-dit « la Vagère » et **DESIGNE** la société IDEIS comme opérateur maître d'ouvrage ; la vente de la parcelle A 836 à l'organisme foncier OFIS pour un montant de 367 500 € HT, est acceptée, sous réserve de la réalisation de l'OAP n° 1 de la Vagère dans son ensemble.

9°) **PREND CONNAISSANCE DES INFORMATIONS SUIVANTES :**

- Du rejet par le Conseil d'Etat de la requête de Mme GADOUD suite au jugement rendu par la Cour Administrative d'Appel de Lyon tendant à faire annuler le PLU approuvé le 23 mars 2017 ;
- Du projet relatif au contournement de la piste du Grand Bois dont le tracé est actuellement réétudié, et du projet de réaménagement de la route de Combafort et de sentiers ;
- Du projet de chantiers pour les jeunes organisés en lien avec la Commune de Megève, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, destinés aux moins de 18 ans ;
- Des recrutements intervenus au sein des services municipaux (agent des services techniques et agent d'entretien) ;
- De la nouvelle réglementation de la circulation qui va intervenir sur les routes de Vauvray et Ormaret, au carrefour avec la route de la Fouettaz, afin de réduire la vitesse ;
- De la campagne de vaccination qui aura lieu sur le territoire de Megève le 15 avril 2021
- Des informations communiquées relatives aux dernières réunions de syndicats intercommunaux ;
- Des remerciements suite à l'octroi des subventions allouées au titre de 2021
- D'une proposition de loi pour clarifier la situation des communes dont la mairie ne se trouve pas sur le ban communal ;
- D'une demande de mise à disposition d'un local pour le secours populaire qui intervient auprès des familles de Demi-Quartier ;

- Des permis de construire et de l'Etat-Civil à la date du 13 avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45 ;



Le Maire,

Stéphane ALLARD.